

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 15 SEPTEMBRE 1884.

No. 9.

HYGIÈNE DE LA VUE DES NOUVEAUX-NÉS.

Par le Dr A. A. FAUCHER.

L'enfant qui vient de naître est exposé, par la faiblesse de sa constitution à subir l'influence de toutes sortes de causes extérieures, nuisibles contre lesquelles il ne peut réagir. Le placer dans les meilleures conditions possible, le soustraire aux agents qui pourraient altérer sa santé, écarter de lui tout ce qui pourrait nuire au fonctionnement régulier de ses yeux, tel est le but que nous devons chercher à atteindre et cela, plus particulièrement, au moyen des soins hygiéniques. Le nombre des nouveaux-nés qui contractent des ophthalmies graves et qui perdent la vue par défaut de soin est considérable; qu'on en juge plutôt par les chiffres suivants. — sur 1400 millions d'habitants du globe, on peut compter 1 million d'aveugles parmi lesquels 50,000 le sont devenus par l'ophthalmie des nouveaux-nés. C'est donc une erreur de croire que la perte de vue, constatée chez les jeunes enfants, date toujours d'une époque antérieure à la naissance.

Des relevés statistiques, faits dans les asiles d'aveugles, ont démontré surabondamment le contraire.

Sous l'influence de causes mal définies, par conséquent inconnues, certaines lésions se développent dans l'œil de l'enfant, avant

sa naissance et se révèlent, au moment de la naissance, par une cécité plus ou moins complète et par d'autres symptômes appréciables surtout par le médecin. Il ne s'agit pas alors d'inflammation des yeux; par conséquent, il ne s'agit pas non plus de ce que nous appelons l'ophthalmie des nouveaux-nés. La différence entre les deux maladies est assez caractérisée: l'une précède la naissance, l'autre la suit.

Nous n'avons pas à nous occuper du traitement hygiénique de la première, attendu que les causes en sont encore à peu près inconnues. Il n'en est pas de même de l'ophthalmie des nouveaux-nés; ici nous en connaissons toutes les causes et nous avons des moyens puissants pour y remédier.

L'enfant apporte presque toujours avec lui, en naissant, le germe de cette maladie qui se développera un peu plus tard. Il peut la contracter de plusieurs manières, soit dans les milieux septiques où il habite avant sa naissance, soit pendant la naissance. Dans l'un ou l'autre cas, ce dernier est cependant le plus probable, le bord des paupières de l'enfant vient en contact avec le liquide infectant de la mère; et des paupières, la contagion gagne l'intérieur de ces voiles membraneux.

Parmi les autres causes de l'ophthalmie des nouveaux-nés il faut encore citer les courants d'air, le froid, un atmosphère